

POUR LES BESOINS IMMOBILIERS

SANS
DROITS DE
SUCCESSION

LEGS ET ASSURANCES-VIE

Pour l'activité pastorale, le gros entretien ou la mise aux normes de bâtiments...
selon les volontés des testateurs.



Je donne par la transmission d'un bien :



immobilier



voiture, bijoux,
œuvres d'art



placements

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFOS ? ▼

Econome diocésain
accueil.eveche@diocese-vannes.fr
02 97 68 30 60

Evêché
14 Rue de l'Evêché
CS 82003
56001 VANNES Cedex



FAIRE UN DON ▶



DE QUOI VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

→ 100 % DONS !

Pour assurer sa présence pastorale et missionnaire, l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État ni du Vatican. Découvrez ses grandes ressources qui ne proviennent que de votre générosité !

www.vannes.catholique.fr/faire-un-don/

Edition 2025

POUR LE FONCTIONNEMENT

OFFRANDE

Pour les coûts liés aux célébrations des baptêmes, mariages et funérailles



chauffage électrique entretien courant

Je donne :



en espèces par chèque

Offrandes conseillées :
Baptême : 70 € - Mariage : 250 € - Obsèques : 200 €

QUÊTE

Pour les frais de la paroisse



décoration sonorisation

Je donne :



en espèces par quête numérique en ligne

Offrandes conseillées :
2€, 3€, 5€ ou plus selon vos possibilités

POUR LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNES

DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

DENIER DE L'ÉGLISE

Pour les traitements et les salaires



prêtres en activité



prêtres à la retraite



séminaristes



laïcs salariés en pastorale

Je donne :



par prélèvement automatique



en ligne



par chèque



en espèces

Don conseillé : entre 2% et 5% du revenu imposable chaque année

OFFRANDES DE MESSE

En complément des traitements



prêtres en activité



prêtres à la retraite

Je donne :



en ligne



en espèces



par chèque

OFFRANDES DE SERVICES pour un défunt (en usage dans de nombreuses paroisses du diocèse)

Offrande : 18 € pour une messe